NEUF AVOCAT.E.S DE MCMILLAN RECONNU.E.S DANS L'ÉDITION SPÉCIALE 2022 DE LEXPERT CONSACRÉE AUX AVOCATS PLAIDANTS DE PREMIER PLAN AU CANADA

Publié le 23 novembre, 2022

Catégories: Actualités

Nous avons le plaisir d'annoncer que l'expertise exceptionnelle de neuf avocat.e.s du cabinet est reconnue dans l'édition spéciale 2022 de Lexpert consacrée aux avocats plaidants de premier plan au Canada. Cette reconnaissance de nos avocat.e.s témoigne de l'expertise de McMillan d'un bout à l'autre du pays et de sa collaboration pour aider ses clients à régler des différends commerciaux complexes visés par des régimes réglementaires également complexes.

Les avocats sont nommés en fonction de leur expérience du secteur, de leur réputation de chefs de file en litige, ainsi que de leur bon classement dans le répertoire *Canadian Legal Lexpert Directory*. Félicitations aux avocat.e.s suivant.e.s :

- Neil Campbell, Toronto
- Sidney Elbaz, Montréal
- David Kent, Toronto
- Scott Maidment, Toronto
- James Musgrove, Toronto
- Guy Pinsonnault, Ottawa
- Beth Riley, Calgary
- Éric Vallières, Montréal
- Robert Wisner, Toronto

L'édition spéciale 2022 de Lexpert consacrée aux avocats plaidants de premier plan au Canada (*Lexpert Special Edition on Canada's Leading Litigation Lawyers*) accompagnera le numéro du 23 novembre 2022 du journal *The Globe and Mail* et sera aussi distribuée aux lecteurs du magazine *Canadian Lawyer InHouse*. Cette publication est axée sur le secteur du litige et les secteurs connexes, comme la criminalité économique et la responsabilité des entreprises, les actions collectives, ainsi que le litige et l'arbitrage. En outre, cette édition spéciale présentera également des éditoriaux sur les 10 meilleures décisions (causes) en droit des affaires de

2021-2022 et les lauréat.e.s des prix étoiles montantes de Lexpert pour 2022 parmi les avocat.e.s de premier plan de moins de 40 ans.

Les avocat.e.s du groupe de litige et règlement des différends de McMillan représentent avec succès des clients canadiens et internationaux dans pratiquement tous types de différends commerciaux et devant presque toute instance. Si les services de McMillan sont fréquemment retenus pour l'évaluation des droits d'entreprises clientes et la défense de leurs produits et marques, ses avocat.e.s représentent et conseillent aussi des gouvernements, des agences gouvernementales et des tribunaux, ainsi que des organisations et groupes internationaux. Formé d'avocat.e.s en common law et en droit civil, qui parlent couramment plusieurs langues, le groupe jouit d'une vaste expérience des litiges, de l'arbitrage et de la médiation aux échelons national, transfrontalier et international. Les avocat.e.s de McMillan continuent d'être reconnu.e.s pour leur créativité et leur efficacité tant pour plaider un dossier que pour le régler.